

# Élections

## Élections professionnelles

Les élections professionnelles auront lieu le 6 décembre 2018 de 9h à 17h00 sur les sites de la Manufacture des tabacs et du Pôle universitaire des quais. À cette occasion l'ensemble des représentants des personnels seront élus pour un nouveau mandat au sein des commissions représentatives de l'établissement et du ministère de l'enseignement supérieur et de la r e c h e r c h e .

## Élections aux instances centrales



Les instances dites "centrales" sont :

le **conseil d'administration**(CA)

le **conseil académique** (CAC) qui comprend 2 commissions :

1 -la Commission de la Recherche (CR)

2 -la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Le **président de l'Université** est élu par les membres élus du conseil d'administration. L'élection du nouveau président se déroulera en mai 2020.

Les **enseignants et les personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens et de santé (BIATS)** élisent tous les 4 ans leurs représentants aux **conseils centraux**.

Les élections des **représentants étudiants** à ces mêmes **instances centrales** ont lieu tous les 2 ans.

>>> Consultez les dates des différentes élections à venir.

Élections des représentants étudiants aux instances centrales - 13 février 2018.

## Élections aux conseils de l'Université de Lyon (UdL)

La parution du décret n° 2017-857 du 9 mai 2017 modifiant les statuts de l'Université de Lyon a permis l'organisation d'élections.

Les élections pour compléter les catégories 4 à 6 du conseil d'administration ont été organisées le **21 septembre 2017**.

[>>> Consulter les résultats](#)

Pour compléter les catégories 1 à 3 du conseil académique de l'établissement, l'[arrêté du 29 septembre 2017](#) relatif aux élections partielles des catégories 1A°, 1B°, 2 et 3 du conseil académique fixe les modalités d'organisation de ce scrutin qui aura lieu jeudi **26 octobre 2017**.

Toutes les informations utiles sont sur [la page internet de l'Université de Lyon](#).

### Listes électorales arrêtées pour cette élection

Conseil d'administration

[Collège 4A](#)

[Collège 4B](#)

[Collège 5](#)

[Collège 6](#)

Conseil académique

[Collège 1A](#)

[Collège 1B](#)

[Collège 2](#)

[Collège 3 doctorants](#)

[Collège 3 non-doctorants](#)

Mise à jour : 31 octobre 2018